



Fondation du Lions Clubs International

Initiative Core 4 d'aide aux personnes qui souffrent du diabète *Critères et formulaire de demande de subvention*

Le diabète est parmi les plus graves problèmes de santé auxquels sont confrontés les pouvoirs publics dans le monde. Si la tendance actuelle se poursuit, le nombre de personnes atteintes de diabète sera plus de deux fois plus élevé qu'à l'heure actuelle et passera de 140 à 300 millions au cours des 25 prochaines années (selon le rapport de 1999 publié par l'OMS). Les complications associées au diabète sont nombreuses et désastreuses et le coût du traitement de cette maladie est considérable.

Les spécialistes médicaux et ceux qui luttent contre le diabète sont d'accord pour dire que les plus grandes difficultés associées au diabète sont, entre autres: l'identification de ceux qui souffrent de cette maladie; la prévention du diabète et/ou la réduction des handicaps causés par les complications de la maladie et un meilleur accès aux soins exhaustifs.

Les stratégies de programmation

Le programme de subventions Core 4 offre aux Lions l'occasion de mener à bien un large éventail de programmes et d'initiatives visant à prévenir et réduire les charges que le diabète impose sur les pouvoirs publics d'un pays. Le financement offert par Core 4 est disponible pour mener à bien des projets qui incorporent l'une ou plusieurs des stratégies suivantes:

➤ **Prévention/sensibilisation du public**

Les programmes communautaires qui font la promotion de l'éducation du public sur les dangers du diabète, surtout auprès de populations à risques. Les initiatives de sensibilisation du public peuvent également inclure les campagnes de dépistage du diabète.

➤ **L'éducation des malades**

Des programmes qui préconisent les modifications du style de vie chez les personnes atteintes du diabète dans le but d'éviter ses complications. Ces projets comprennent des programmes d'éducation sur les traitements à se donner soi-même et les camps/colonies de vacances pour les enfants diabétiques.

➤ **Le traitement**

Des programmes qui améliorent l'accès aux traitements intégraux du diabète en élargissant et améliorant la performance des services de soins aux diabétiques déjà en place, surtout en faveur des populations mal desservies.



LIONS CLUBS INTERNATIONAL FOUNDATION

Les règlements et critères à suivre dans ce cadre

Outre les critères spécifiques se rapportant aux stratégies énoncées ci-dessus, les règlements et critères suivants s'appliqueront à l'ensemble des stratégies du programme global :

Critères :

Les subventions seront prises en considération pour des projets qui :

- a. favorisent la prévention et le traitement du diabète et des complications de cette maladie à travers des campagnes de sensibilisation du public à ce sujet, l'éducation des patients et l'amélioration de l'accès aux programmes de traitement.
- b. répondent à des besoins spécifiques reliés aux traitements et aux soins des populations dans les régions géographiques ciblées et qui bénéficient à plusieurs communautés.
- c. s'inscrivent étroitement dans le contexte des programmes établis par les gouvernements locaux et nationaux et les organisations qui luttent contre le diabète, et/ou les universités.
- d. bénéficient de la participation active des Lions dans plusieurs secteurs de compétence y compris, sans toutefois y être limité, les analyses des besoins de la communauté dans ce domaine, l'identification des personnes atteintes et leur transport, les programmes de publicité, de collectes de fonds, de relations avec les partenaires du projet et la gestion des fonds de la subvention.
- e. bénéficient du support logistique et financier des Lions à l'échelle du district simple, sous-district ou multiple.
- f. présentent un haut degré de viabilité et de réalisme qui permettra d'assurer la continuation des opérations une fois que les fonds de la subvention de la LCIF auront été épuisés.

Règlements :

1. Les demandes de subvention soumises par des Lions Clubs qui font partie d'un district simple, d'un sous-district ou d'un district multiple, seront acceptées. La priorité sera accordée aux projets de grande visibilité à l'échelle d'une région, d'un département ou d'une province.
2. Les subventions peuvent être sollicitées pour une valeur maximale de 200.000 dollars américains, mais ne doivent pas dépasser 75% du coût global du projet. La priorité sera accordée à des actions qui appliquent des stratégies de rentabilité ce qui fait que le montant maximum de la subvention ne pourra être demandé que pour des projets qui concernent de grandes régions (p.e. un Etat/Département ou une Province) ou qui seront bénéfiques pour un grand nombre de personnes. Les régions qui sollicitent ces subventions devront également assurer un financement local de l'ordre de 25% du budget du projet.

3. Les subventions ne seront pas octroyées pour couvrir les dépenses de fonctionnement ou les salaires pour des programmes ou services de soins déjà en place. Toutefois, les fonds peuvent être accordés pour l'expansion des services déjà en place et pour les frais administratifs qui se rapporteront à l'établissement du projet à condition qu'une hausse mesurable dans le nombre de patients traités soit réalisée et que l'expansion des services se poursuive une fois que les fonds de la subvention de la LCIF auront été épuisés.
4. Les subventions ne seront pas accordées pour la construction de nouvelles cliniques ou dispensaires de soins du diabète dont la gestion est assurée au niveau du club. La priorité sera accordée aux demandes de financement pour moderniser et/ou agrandir les cliniques et hôpitaux déjà en place. Dans le cas de régions où les centres de soins sont rares ou inexistants, les demandes de subventions pourront être prises en considération pour la construction de nouvelles cliniques de traitement dont l'administration se fera conjointement avec des organisations ou établissements médicaux déjà en place.
5. Les demandes de subvention à la LCIF doivent être présentées sur le formulaire officiel de demande de subvention Core 4. En ce qui concerne les projets de district multiple, la demande de subvention doit être approuvée par le président du conseil et signée par celui-ci. En ce qui concerne les projets de district simple ou de sous-district, la demande de subvention doit être approuvée par le cabinet du district et signée par le gouverneur du district, signifiant son support.
6. Les demandes de subvention doivent fournir tous les détails sur les objectifs du projet, les procédures de fonctionnement, le calendrier, le personnel, la participation des bénévoles, les partenaires du projet, la publicité et la gestion de la subvention.
7. Le district multiple, simple ou sous-district doit garantir l'engagement intégral et soutenu des Lions Clubs qui y prennent part.
8. La sélection d'un comité directeur, composé de Lions, de représentants des autorités locales chargées de l'hygiène publique et des dirigeants communautaires, est exigée. Ce comité surveillera le projet et veillera à sa bonne réalisation.
9. La subvention devra être gérée par le président du conseil ou le gouverneur du district en fonction lors de l'attribution de la subvention. Cette personne sera chargée du déboursement de tous les fonds et de faire les comptes rendus à ce sujet.
10. Les subventions ne seront pas accordées pour les cliniques et laboratoires de recherche.
11. Pour que la demande de subvention soit placée à l'ordre du jour, elle doit être reçue au Bureau de la LCIF au moins 60 jours avant la date de la réunion du conseil d'administration de la LCIF. Les dates des réunions et les dates limites pour soumettre les demandes de subvention peuvent être obtenues sur simple demande à la LCIF.

Exemples de projets types

- Les programmes de sensibilisation du public qui s'inscrivent dans le cadre des actions entreprises par les agences ou organisations du diabète à l'échelle locale ou nationale.
- Les initiatives permanentes ou ponctuelles de dépistage du diabète qui ciblent les populations ou communautés à risques.
- Les programmes d'éducation des patients sur la maladie et sur les façons de la contrôler comme cela se fait dans les camps pour adultes ou jeunes diabétiques.
- L'élargissement de centres de soins tel que la mise sur pied d'unités de soins qui traitent tous les aspects de la maladie.
- Les programmes d'aide financière et de distribution de médicament à bas prix.

Initiative Core 4 d'aide aux personnes qui souffrent du diabète Formulaire de demande de subvention/lignes de conduite pour la présentation

Directives :

- Prière de lire les critères et règlements gouvernant les subventions Core 4 pour les initiatives qui concernent le traitement de problèmes reliés au diabète, avant de soumettre une demande de subvention.
- La demande de subvention devrait suivre le format qui est présenté ci-dessous, en respectant l'ordre des sections numérotées qui suivent.
- La demande doit être adressée au Bureau des Subventions de la LCIF au moins 60 jours avant la date de la réunion du conseil d'administration de la LCIF.
- Merci de bien vouloir adresser le formulaire de demande de subvention, dûment rempli, y compris la page renfermant les signatures requises et les documents à l'appui à la :

Fondation du Lions Clubs International
Service des Subventions
300 22nd Street
Oak Brook, Illinois 60523-8842, Etats-Unis

Format de la demande

1. Date de la préparation de la demande :
2. Titre du projet (par exemple, expansion des services offerts aux personnes qui souffrent du diabète, DM___)
3. District multiple/simple/sous-district :
4. Montant de la subvention demandée (en dollars américains)

Analyse des besoins/description de la situation actuelle :

5. Veuillez s'il vous plaît expliquer les besoins en ce qui concerne la prévention et le traitement du diabète dans la région ciblée, y compris les éléments qui font obstacle à l'éducation et/ou au traitement dans ce domaine, les contraintes en matière de moyens, le manque d'informations de la population et tout obstacle géographique qui enfreint à l'apport des services. Dans cette section, il y aura lieu de fournir une brève description des services de ce genre qui existent déjà dans la région ciblée.
6. Fournir toutes les données sur le nombre de personnes qui souffrent du diabète dans la région en question ainsi que les prédictions à ce sujet (si de telles informations sont disponibles).
7. Si les Lions de la région soutiennent déjà des programmes d'éducation du diabète, des cliniques ou autres services aux diabétiques, prière de donner une brève description de ces programmes.

Buts et objectifs :

8. Veuillez s'il vous plaît décrire les buts et objectifs du programme envisagé par le district pour élargir et/ou améliorer les services de soins ou d'éducation aux personnes qui souffrent du diabète. De manière idéale, le district devrait s'engager à atteindre des objectifs quantitatifs en ce qui concerne le nombre de personnes qui seront sensibilisés aux dangers du diabète ou qui recevront différentes formes de traitement de cette maladie grâce au projet.
9. Revoir les étapes et stratégies du plan pour atteindre les objectifs et buts qui viennent d'être énoncés. Ne manquez pas d'inclure des précisions sur tous les aspects du projet, y compris la planification, la dotation en personnel, l'infrastructure et l'équipement requis et l'apport des services. En plus de ce qui est demandé ci-dessus, le plan devrait comprendre un calendrier de réalisation des différentes étapes du plan.

10. La gestion et la surveillance du projet : Veuillez s'il vous plaît expliquer la structure de gestion et les différentes responsabilités qu'assumeront les Lions ainsi que celles des particuliers et autres partenaires qui soutiennent le projet. Les Lions du district ou district multiple qui travaillent en collaboration avec d'autres organismes devraient rédiger une déclaration de coopération ou autre document de ce genre, ou signer une lettre indiquant qu'une déclaration de principe sera exécutée si un financement est octroyé par la LCIF.
11. La reconnaissance et la participation des Lions : Mettre en valeur les différentes façons selon lesquelles les ressources des Lions et des clubs de la région ont été utilisées pour réaliser les objectifs du projet. Prière également de fournir un plan en ce qui concerne la mise en valeur de la participation des Lions et la publicité qui sera faite en faveur de ce projet.

Exigences financières :

12. Joindre à la demande de subvention le budget du projet montrant le revenu ainsi que les dépenses. Merci de dresser la liste de chaque source de revenu pour le projet séparément (par exemple, les dons offerts par les clubs, le district, le public, d'autres organisations, etc.). Il faut également préciser le statut de chaque source de financement local, à savoir, est-ce que la somme a été collectée, promise ou prévue ? Si le budget concerne plus d'une année d'activité, il faut que le budget soit ventilé pour chaque année.

13. Rubriques du budget :

-Dépenses : Veuillez s'il vous plaît dresser la liste des dépenses estimées et fournir l'explication pour chacune des dépenses prévues. L'explication ou description peut être incluse comme annexe au budget.

-Revenu : Fournir une vue d'ensemble des sources de financement locales, y compris les fonds que vous comptez recevoir, les fonds qui sont offerts par les Lions Clubs ainsi que les sources éventuelles de financement en dehors des Lions.

14. La documentation reliée au budget : Le formulaire de demande de subvention doit également inclure toutes les factures et estimations de coût appropriées pour l'équipement ou autres dépenses de capital.

Appui de la demande et signatures d'approbation

15. Appui de la demande de subvention : Les demandes de subvention présentées par les districts multiples doivent faire l'objet de l'approbation du conseil des gouverneurs et celles qui sont présentées par les sous-districts ou districts simples, du soutien du cabinet. Merci de joindre, au formulaire de demande, les procès-verbaux de la réunion au cours de laquelle la demande a été entérinée. Le président du conseil/gouverneur du district en fonction lors de l'approbation de la subvention se verra confier la responsabilité de la gestion de la subvention. Le district/district multiple doit également choisir un directeur de projet dont la tâche principale sera de veiller à la bonne réalisation du projet.

16. Signatures d'approbation :

A ma connaissance, les informations contenues dans cette demande sont exactes et les besoins qui y sont décrits sont réels. J'appuie cette proposition et ferai tout en mon pouvoir, en tant qu'administrateur de la subvention accordée, pour assurer son utilisation judicieuse, une comptabilité exacte et l'envoi des comptes rendus requis à la Fondation du Lions Clubs International.

Gouverneur du district (signature requise seulement si la demande émane d'un sous-district/district simple)

Signature	prénom/nom écrits en lettres moulées	District
-----------	--------------------------------------	----------

Adresse

Numéro de téléphone	numéro de télécopieur	courrier électronique (e-mail)
---------------------	-----------------------	--------------------------------

Président de conseil (doit signer les demandes émanant du district multiple et de sous-district)

Signature Multiple	prénom/nom écrits en lettres moulées	District
-----------------------	--------------------------------------	----------

Adresse

Numéro de téléphone	numéro de télécopieur	courrier électronique (e-mail)
---------------------	-----------------------	--------------------------------

Directeur du projet

Prénom/nom du directeur du projet

Adresse

Numéro de téléphone	numéro de télécopieur	courrier électronique (e-mail)
---------------------	-----------------------	--------------------------------

Core 4.FR